

SOMMAIRE DES ANNEXES

	Pages
10. VENTES D'ARMES (suite)	
10.C. VENTES D'ARMES PAR L'ÉGYPTE.....	631
<i>10.C.1. Lettre du Président Jean Peyrelevade, Président du Crédit Lyonnais, à la Mission d'information, 5 juin 1998, Livraisons d'armes et de munitions entre l'Égypte et le Rwanda.....</i>	632

10.C. — VENTES D'ARMES PAR L'ÉGYPTE

**10.C.1. Lettre du Président Jean Peyrelevade,
Président du Crédit Lyonnais, à la Mission d'information,
5 juin 1998, Livraisons d'armes et de munitions
entre l'Égypte et le Rwanda**

REÇU LE :
12 JUIN 1998

- 633 -

CREDIT LYONNAIS

Paris, le 5 juin 1998

LE PRÉSIDENT

Monsieur Paul Quiles
Président de la Commission
de la Défense Nationale et des
Forces Armées
Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75007 Paris

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 13 mai dernier, dans laquelle vous me demandiez si - et, dans l'affirmative, comment et pourquoi - le Crédit Lyonnais était intervenu dans un contrat de livraison d'armes et de munitions entre l'Egypte et le Rwanda.

Les recherches auxquelles nous nous sommes livrés font apparaître que l'Ambassade d'Egypte auprès du Royaume Uni disposait d'un compte à notre agence de Londres, de même que les Forces Armées Egyptiennes auprès de notre agence du Caire, Mais, ni dans une agence ni dans l'autre, il n'a été identifié aucune implication par voie de garantie ou de crédit documentaire dans l'exécution du contrat sur lequel vous m'interrogez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



J. Peyrelevade